

Mutuelle

MUTUELLE, Ma commune, Ma santé

Soucieux d'accompagner au mieux ses concitoyens, et notamment les seniors, la Ville de Neuville-en-Ferrain a voté en conseil municipal de septembre 2015 l'adoption d'un nouveau dispositif pour une mutuelle plus solidaire.

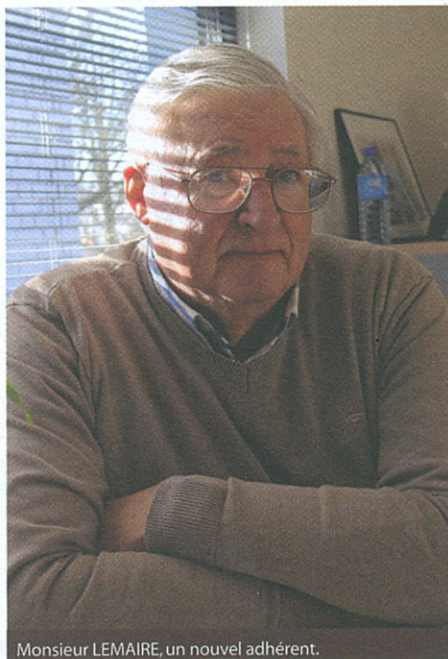
"Ma commune, ma santé" propose une solution mutualisée, négociée auprès de mutuelles spécialisées, dédiée exclusivement aux résidents de la commune partenaire du projet, avec des tarifs sans sélection médicale et des prestations sur mesure.

Retour sur cette mutuelle qui annonçait près de 30 % de réduction par rapport à une mutuelle individuelle en moyenne, avec 3 niveaux de remboursement : économie, sécurité et confort.

Entretien avec Monsieur LEMAIRE, nouvel adhérent à l'offre de mutuelle, Ma commune, ma santé.

Qu'est-ce qui vous a motivé à changer de mutuelle ?

J'étais très bien avec mon ancienne mutuelle, mais je souhaitais faire une analyse de ce qui existait ailleurs, et je n'ai pas été déçu. J'ai eu connaissance de ce système dans un reportage et j'en avais fait part en son temps à Alain RIME, aujourd'hui premier adjoint au Maire.



Monsieur LEMAIRE, un nouvel adhérent.

Dès son application à Neuville-en-Ferrain, j'ai souhaité m'informer car je faisais partie précédemment d'une grande entreprise avec un contrat collectif particulièrement avantageux, mais depuis que j'ai cessé mon activité, la mutuelle revenait plutôt à prix coûtant. Il y a plusieurs raisons à cela, tout d'abord mon âge, mais aussi le fait que je sois retraité, et de ce fait un peu plus isolé.

Les démarches ont-elles été faciles à effectuer ?

Tout s'est fait très vite. Après les rencontres organisées par le biais du Centre Communal d'Action Sociale de Neuville-en-Ferrain, nous avons eu l'occasion de prendre rendez-vous directement avec un représentant de l'association qui gère ce dispositif.

Il nous est proposé d'adhérer à l'une des trois mutuelles, chacune comportant des critères plus ou moins identifiants. Sur les conseils avisés des professionnels, une fois notre décision prise, il nous suffit de dénoncer notre contrat en cours par courrier et d'adhérer parallèlement, sans délai de carence, à notre nouvelle mutuelle.

Avez-vous déjà pu réaliser des économies ?

Très concrètement, par exemple, pour mon épouse et moi-même, nous réalisons 1 200 € d'économies par an, sur la couverture maximale de notre mutuelle.

Êtes-vous satisfait

■ de votre choix ?

Oui évidemment, ce sont des économies conséquentes, et la garantie est tout à fait satisfaisante, voire identique. Dans mon cas par exemple, elle est légèrement inférieure au niveau des dépassements d'honoraires mais comprend une offre complémentaire sur les médecines alternatives (ostéopathie, ...).

■ de l'action de la ville ?

Effectivement, je tiens à souligner l'accompagnement de qualité effectué par Isabelle VERBEKE, conseillère municipale en charge des affaires sociales, et Evelyne PREVOST, directrice du CCAS, qui se sont mobilisées pour que ce dispositif prenne forme rapidement et en toute simplicité pour les usagers.

Auriez-vous un conseil pour les lecteurs du Neuvill'mag ?

Que vous soyez retraités ou personnes isolées, n'hésitez pas à faire, au moins, l'analyse de votre situation. S'il me fallait résumer ce dispositif, c'est l'alliance des avantages d'un contrat collectif, avec l'attention et le relationnel apportés au contrat individuel. ■

Avantages de Ma Commune Ma santé

Offre dédiée "clés en mains" présentée par le CCAS pour les administrés. Un contrat groupe souscrit par l'association ACTIOM à l'avantage exclusif des administrés affiliés. Une couverture de soins à moindre coût ou plus simplement un gain de pouvoir d'achat pour les concitoyens.

Plus d'infos sur le site internet : www.associationactiom.org

BAFA

Formation de base

Tu as 17 ans, et tu souhaites devenir animateur pendant les vacances ?

Le Service Jeunesse organise une formation de base BAFA du 03 avril au 10 avril 2016. Pour tout renseignement, tu peux joindre l'accueil du service Jeunesse au 03 20 11 67 12 ou te rendre au Point d'Information Jeunesse, 38 rue de Tourcoing, jusqu'au 19 mars.

Attention places limitées

